

LES JUGES DE L'OMBRE

TOME 5

LES FAUSSAIRES DE LA LOI

Patrice HUETZ



Les Juges de l'Ombre — Les Faussaires de la Loi

Patrice Huetz

patrice-huetz.fr

© Patrice Huetz

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle,
est interdite sans autorisation écrite de l'auteur.

patrice-huetz.fr · contact@patrice-huetz.fr

CHAPITRE 1

La Passation

2015-01-12, Palais de Justice de Paris, cabinet de Mathilde Vernet

Il y avait quarante-sept chemises. Mathilde les avait comptées deux fois. Cinq ans d'instruction, quatre mille deux cents pièces, vingt-trois procès-verbaux d'audition, deux commissions rogatoires internationales, et une ordonnance de récusation rendue par la chambre de l'instruction la semaine précédente.

Elle avait fait appel. L'appel avait été rejeté.

Le juge Arnaud Servier devait arriver à quatorze heures. Il était quatorze heures moins deux.

Isabelle Chauvet était assise dans le coin, silencieuse, les mains croisées sur ses genoux. Elle regardait les chemises empilées sur le bureau avec une expression que Mathilde reconnut : le deuil des dossiers qu'on lâche avant d'avoir fini.

« Tu peux prendre la semaine prochaine, dit Mathilde. Te remettre.

— Je reste », dit Isabelle.

Elle ne précisa pas à quoi — à son poste, à l'instruction, à Mathilde. Ça ne nécessitait pas de précision.

Arnaud Servier avait cinquante-cinq ans, une silhouette de fonctionnaire soigné, des lunettes à monture fine et des mains qui ne trahissaient jamais d'émotion. Il était juge depuis vingt-cinq ans, avait instruit des dossiers de taille moyenne, n'avait jamais fait de vagues.

C'était précisément pourquoi Favre l'avait choisi.

Mathilde ne savait pas encore cela. Elle le verrait plus tard dans les archives. Pour l'instant, elle voyait un juge qui serrait sa main sans chaleur excessive, regardait le bureau avec une neutralité professionnelle et acceptait les clés des armoires avec un signe de tête.

« J'ai préparé un bordereau de transmission complet, dit Mathilde.

— Merci. » Il regardait les chemises. « L'affaire est complexe.

— Quatre cents millions d'euros sur dix ans, vingt-trois pays identifiés dans la chaîne de blanchiment, un mis en cause ayant bénéficié d'une immunité parlementaire levée en 2012. Oui, c'est complexe. »

Servier prit le bordereau, le parcourut. « Votre greffière reste sur le dossier ?

— Isabelle Chauvet a été affectée à mon nouveau cabinet. Vous aurez une nouvelle greffière affectée. »

Un silence court. Mathilde crut voir quelque chose passer dans ses yeux — un calcul rapide. Mais peut-être non.

Après que Servier fut reparti avec la première pile de documents, Mathilde et Isabelle passèrent deux heures à vérifier le bordereau une dernière fois. Chaque pièce, chaque cote, chaque référence croisée.

Isabelle trouva une anomalie.

« Pièce 1847, dit-elle. Le relevé maltais du 11 novembre 2008. Il est coté mais pas en original.

— Il est en copie certifiée conforme.

— Oui, mais l'original était dans l'armoire C. Je l'ai remis avec le reste. Il n'est pas dans le bordereau sous son numéro d'inventaire distinct. »

Mathilde nota. Une petite chose. Pas un problème immédiat.

Elle ne savait pas encore que cette petite chose — l'absence de traçabilité de l'original — serait le premier maillon du réseau de falsification qui allait démanteler son instruction.

Ce soir-là, Latour appela. Sa voix avait une qualité nouvelle — pas la prudence habituelle, mais quelque chose de plus léger. Le soulagement d'un homme dont la stratégie avance.

« La passation s'est bien passée ? dit-il.

— Correctement.

— Servier est un bon juge. Méthodique.

— Je ne doute pas de sa méthode. »

Un silence. « Mathilde. Je sais que c'est difficile. Mais vous devez accepter que certains dossiers vous dépassent.

— Me dépassent. » Elle répéta les mots. « Un réseau de corruption qui court depuis vingt ans dans les marchés publics français et qui a coûté quatre cents millions aux contribuables. Et vous pensez que ça me dépasse.

— Je pense que vous avez fait votre travail. »

Elle raccrocha.

Cette nuit-là, Mathilde ne dort pas avant trois heures du matin. Elle relut ses notes personnelles — celles qu'elle avait gardées, celles qui n'étaient pas dans le dossier officiel, celles qu'elle avait le droit de conserver selon l'article 11 alinéa 3.

Elle avait instruit pendant cinq ans. Elle avait failli être détruite. Son père était mort en portant un secret qui la concernait. Isabelle avait failli être menacée. Et maintenant un juge qu'elle ne connaissait pas allait reprendre ce travail.

Elle prit un carnet vierge et écrivit en première page : *Ce que je sais. Ce que je dois prouver. Ce que je ne lâcherai pas.*

Puis elle commença à écrire.

Après que Servier fut reparti avec la première livraison de documents, Mathilde resta une heure dans le bureau vide — vide de sa présence à lui, mais encore plein de cinq ans de travail, de traces, de mémoire. Les armoires métalliques étaient ouvertes, les chemises encore en attente de la prochaine livraison. Isabelle préparait la deuxième pile en silence dans le coin, cochant les numéros sur le bordereau avec la précision mécanique d'une greffière qui a appris à ne pas laisser ses émotions envahir le travail.

Mathilde fit le tour du bureau. Elle ne touchait à rien — elle regardait seulement, essayant de mémoriser la disposition des choses, l'ordre dans lequel les pièces avaient été rangées au fil des mois. Cinq ans de mémoire spatiale. Elle savait sans réfléchir quelle armoire contenait les expertises et laquelle les procès-verbaux. Elle savait quelle chemise portait le numéro des relevés maltais et quelle autre les commissions rogatoires suisses. Ce savoir allait partir avec les chemises. Servier hériterait des documents mais pas de la connaissance de leur genèse.

C'était peut-être sa faiblesse, finalement. Il prendrait le dossier sans prendre l'histoire. Il verrait les pièces sans voir comment elles s'articulaient entre elles. Pour quelqu'un qui avait reçu la mission de saborder l'instruction avec les outils de la procédure, cette ignorance du contexte était un avantage : il ne serait pas troublé par la signification de ce qu'il annulerait. Mais pour quelqu'un qui voudrait un jour utiliser ce dossier pour reconstruire la vérité, cette ignorance serait une limite.

Elles dînèrent ensemble ce soir-là dans un restaurant proche du palais — pas pour célébrer quelque chose, mais parce que c'était une façon de clore la journée différemment de d'habitude. Isabelle prit un verre de vin. Mathilde, de l'eau. Elles parlèrent peu de l'instruction — elles en avaient parlé toute la journée — et davantage d'autre chose : du quartier, d'un livre qu'Isabelle lisait, d'une exposition au Grand Palais que Mathilde avait vu annoncée dans le métro.

Mais à un moment, Isabelle posa son verre et dit : « Vous allez continuer à vous battre. »

Ce n'était pas une question.

« Oui. »

— Même si la procédure vous en empêche ?

— La procédure m'empêche de continuer l'instruction. Elle ne m'empêche pas de penser, de noter, de conserver ce que je sais. Et un jour — peut-être pas demain, peut-être dans deux ans — ce que je sais redeviendra utile. »

Isabelle hochla la tête. Elle semblait vouloir dire autre chose, mais elle ne le dit pas. Elle but son vin et regarda par la fenêtre la rue illuminée du soir. Mathilde vit quelque chose dans son expression — une décision prise, une résolution silencieuse — et n'essaya pas de la nommer. Certaines choses se communiquaient mieux sans mots.

Dans son appartement, à minuit, Mathilde ouvrit le carnet vierge qu'elle avait acheté la semaine précédente et écrivit en première page, d'une petite écriture serrée : « Ce que je sais. Ce que je dois prouver. Ce que je ne lâcherai pas. »

Puis elle écrivit pendant une heure. Pas pour se souvenir — elle se souviendrait de tout — mais pour externaliser, pour coucher sur papier ce qui était dans sa tête, pour commencer à organiser la reconstruction. L'instruction officielle venait de lui être retirée. L'instruction personnelle commençait.

Elle nota d'abord les éléments clés de la preuve dans l'ordre de leur solidité : les mises en examen et leurs fondements, les flux financiers documentés, les pièces les plus difficiles à contester. Puis elle nota les fragilités qu'elle avait identifiées et que Servier exploiterait. Puis une liste de sources alternatives — Kraft, Perrin, El-Haj — et ce qu'elles pouvaient fournir.

À une heure du matin, elle ferma le carnet et constata qu'elle avait noirci vingt pages. Vingt pages en une heure. Le début de quelque chose.

Le lendemain matin, Mathilde arriva à son nouveau cabinet — une instruction de fraudes fiscales banales, un bureau plus petit, une fenêtre qui donnait sur une cour intérieure — avec la netteté d'une personne qui a dormi peu mais efficacement. Odile Prat, sa nouvelle greffière, était déjà là, avec les dossiers du jour alignés sur le bureau.

Mathilde s'assit, prit le premier dossier, et travailla. Elle n'avait pas le choix — elle avait des instructions à mener, des actes à signer, des témoins à auditionner. La vie professionnelle continuait avec ses obligations ordinaires. Et c'était peut-être la chose la plus importante à comprendre dans la position où elle se trouvait : la reconstruction ne pouvait pas se faire aux dépens du travail quotidien. Elle devrait se faire en parallèle, dans les marges du temps officiel, avec les ressources de la vigilance et de la méthode.

C'était faisable. Elle avait fait des choses plus difficiles. Et elle avait maintenant, pour la première fois depuis le dessaisissement, un plan.

Ce soir-là, avant de quitter le bureau, Mathilde prit le carnet vierge dans son sac, l'ouvrit à la page où elle avait écrit « Ce que je ne lâcherai pas », et ajouta une ligne en dessous : « Jamais avant que la vérité soit rétablie. »

C'était une promesse à elle-même. Pas une déclaration spectaculaire, pas un serment solennel — juste une note dans un carnet que personne d'autre ne lirait jamais. Mais les promesses à soi-même étaient les plus difficiles à rompre, parce qu'elles n'avaient pas de témoin qui pût oublier. Seule la conscience pouvait les tenir ou les trahir.

Elle glissa le carnet dans son sac, prit son manteau, et sortit dans le couloir du palais. La passation était faite. L'instruction Vectalis appartenait maintenant à Servier — en apparence. En réalité, elle appartenait encore à ceux qui l'avaient construite : Mathilde, Isabelle, Kraft, Perrin, Dessaix. Elle leur appartenait parce qu'ils en portaient la vérité dans leurs mémoires et dans leurs archives personnelles, et

que cette vérité ne pouvait pas être annulée par un juge qui signait des ordonnances sans comprendre ce qu'il détruisait.

Fin de la passation. Début de la reconstruction.

Elle marcha jusqu'à la sortie du palais dans la lumière froide de janvier. Dehors, la place était mouillée par une pluie récente qui avait cessé une heure plus tôt. Des pigeons marchaient entre les flaques. Un avocat en robe la doubla sans la voir, les bras chargés de documents, pressé vers une salle d'audience. La vie du palais continuait autour d'elle, indifférente à ce qui venait de se passer dans le cabinet qu'elle avait occupé pendant cinq ans.

Mathilde s'arrêta au bord du trottoir. Elle prit une longue inspiration. Puis elle traversa la place, le pas décidé, le regard droit, avec cet air particulier que ses collègues avaient appris à reconnaître depuis vingt ans de magistrature et qu'ils décrivaient, selon leur tempérament, soit comme de l'entêtement, soit comme de la détermination.

Ce n'était ni l'un ni l'autre. C'était simplement la façon dont elle marchait quand elle savait où elle allait.

Elle savait où elle allait. Et si les faussaires de la loi pensaient que le dessaisissement était une fin, ils n'avaient pas encore compris ce qu'ils avaient en face d'eux. La passation était un début.

Cinq ans pour construire la vérité. Autant qu'il le faudrait pour la défendre. Et pas un jour de moins.

Les trois jours qui suivirent la passation furent occupés par les formalités : la validation du bordereau final, les accusés de réception des pièces transmises, la signature des actes administratifs de clôture du cabinet. Des gestes mécaniques que Mathilde accomplissait avec la précision désincarnée d'une magistrate qui sait que les formes comptent même — surtout — dans les moments douloureux.

Isabelle était là. Elle aussi accomplissait les gestes de clôture avec cette rigueur qu'elle apportait à tout, mais ses mouvements étaient